



Compte-rendu du CTS du 26 septembre 2013

Pour le SNPC/FO/Gendarmerie, étaient présents :

MM Cauquil, Lacoste, Mesnier, Camuzeaux, Dubourdeau

Le major général (MG), le général Lizurey, préside ce CTS-GN.
Le SNPC/FO n'a pas souhaité faire de déclaration liminaire.

Sujets soumis aux votes

Approbation du compte-rendu du CTS du 9/07/2013 :

Le SNPC/FO a rappelé que les deux derniers comptes-rendus sont complets et conviennent donc à notre OS.

Pour : SNPC/FO 5 voix, CFDT 2 voix, UNSA 1 voix, CGT 1 voix

Approbation du compte-rendu du CTS du 23/07/2013 :

Pour : SNPC/FO 5 voix, CFDT 2 voix, UNSA 1 voix
Abstentions : CGT 1 voix

Derniers règlements intérieurs (RI) relatifs à l'organisation du temps de travail des personnels civils en gendarmerie:

19 RI ont été présentés, nos remarques formulées en bilatérale le 12 septembre dernier ont bien été prises en compte.

Le 19 juillet 2012 le SNPC/FO a voté contre le projet d'arrêté qui actait la perte de certains acquis. Le SNPC/FO maintient cette position au niveau national et donc sa ligne de conduite, tout en reconnaissant le travail réalisé par ses représentants en région et en CHSCT. La position nationale du SNPC/FO ne sera pas un frein pour les établissements.

Pour les 19 RI présentés le SNPC/FO a voté systématiquement contre.

Le SNPC/FO remarque que les régions ayant retenu le cycle à la quinzaine dans leurs RI, seront dans l'obligation d'apporter des modifications quant à la récupération d'une demi-journée pour les agents travaillant en horaire continu (mess et cercles mixtes). Par dérogation leur récupération devra être mensualisée.

Sujets en communication

Point sur les enquêtes administratives de l'IGGN :

Le général Marvillet présente l'organisation et la méthode de travail des bureaux composant l'inspection gendarmerie. La police nationale a édité un guide de bonne pratique, la gendarmerie en retard devrait produire rapidement le sien. Pour Mme Colin DRH/MININT il n'y a pas de spécificité particulière en gendarmerie. Pour l'année passée 297 entretiens ont été réalisés dont 21 concernant des personnels civils.

Arrêté portant création du service des achats, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (SAELSI):

Mr Michel Vilebois préfigurateur du MININT, annonce que la création du SAELSI prendra du retard et la parution de l'arrêté est en attente de la décision du secrétaire général MININT. Quatorze personnels civils sont concernés par le déplacement de la DGGN vers Lumière. Un plan de restructuration est retenu. 180 personnels armeront le SAELSI à savoir 85 issus de la DGGN, 85 issus de la DGPN et 10 de la sécurité civile. La parité sera appliquée entre GN et PN.

Le SNPC/FO dénonce le fait que les postes de « chef de bureau » soient réservés aux seuls officiers. Il aurait été préférable de positionner des PC ces fonctions à responsabilité dès le 01/01/2014, sans attendre les transformations de postes de 2017.

Le SNPC/FO ne comprend pas qu'il soit fait un distinguo entre les personnels intégrant le SAELSI et conservant leur rattachement à leur DRH d'origine alors que les personnels de la cellule financière du Blanc intégrant le site Lumière, sont « basculés » dans le programme 216/MININT !!!

Le SNPC/FO dénonce également des mutations au 01 janvier, ce qui va immanquablement provoquer des situations familiales difficiles pour les agents (scolarité, l'emploi des conjoints, etc) Le gouvernement appelle à maîtriser les risques psycho-sociaux, ces mesures ne vont pas dans le bon sens.

Identification des grades civils sur AGHORA :

L'administration annonce que pour les services informatiques, il est maintenant possible de codifier les grades des personnels civils au delà de 3 caractères. La codification actuelle disparaîtrait au profit de leur grade exact (AAP1, SACN, IST etc). Une mise à jour est en cours sur la base de données Aghora. Le SNPC/FO en est satisfait car cela répond à une de ses revendications.

Action sociale des armées :

Le général Lizurey annonce qu'une convention est signée entre les 2 ministères, MINDEF et MININT : le soutien social est conservé en l'état pour 2 ans.

Questions diverses

Prime RO 2013:

Le SNPC/FO s'inquiète du retard pris sur ce dossier et doute d'un paiement pour fin décembre. Les agents risqueraient d'être doublement pénalisés au niveau de leurs impôts sur le revenu en 2014, s'ils percevaient 2 primes sur une même année fiscale. Augmentation de l'impôt, voire un changement de tranche d'imposition.

La DGGN n'est en rien fautive elle attend les directives du MININT.

CHSCT et SST dans la région Est :

Le SNPC/FO ne comprend pas pourquoi le commandant de la région EST, après la réorganisation de l'été 2013, a modifié le périmètre d'action de ses CHSCT. Les sections SST auraient également de nouvelles directives et ne correspondent plus aux définitions DGGN. En effet, il a été défini par la DGGN que, jusqu'aux prochaines élections de fin 2014, les services ou unités, tels les CSAG, resteront rattachés aux CHSCT définis avant les réorganisations.

Le général Lizurey appelle à faire un point et propose de convier le CDR région EST au prochain CTS pour bien cadrer cette restructuration.

Restructuration des états majors région 2014 :

Le SNPC/FO rappelle une nouvelle fois que les maquettes de restructuration ne sont toujours pas présentées aux délégués des établissements. Le SNPC/FO demande que les délégués des OS, dans chaque établissement restructuré, soient consultés pour donner un avis sur les repositionnements (éventuels) de personnels civils, en toute conformité avec la charte du dialogue social.

Attachés/ Agents Principaux des Services Techniques (APST):

Le SNPC/FO dénonce le peu d'avancement cette année encore dans le corps des attachés et ce, malgré les promesses du DRH/MININT.

Le SNPC/FO souhaite que dans le périmètre gendarmerie 14 postes d'APST soient reconnus et validés. Le bureau PCIV de la DPM reconnaît que cela doit être possible puisque 13 emplois sont recensés comme possible APST.

Informatique :

Le SNPC/FO fait état du nouveau logiciel «Libre office» mis en place par les SIC, sans effet d'annonce ou de préparation. Des perturbations assez conséquentes sont enregistrées et plus particulièrement sur des fichiers avec formules et macros.